



# Programme d'Éducation au Développement Durable

Année scolaire 2018-2019





## CONDITIONS ET MODALITES D'INSCRIPTION

Ce programme s'adresse aux classes des écoles primaires, collèges et lycées des 23 communes du territoire du Pays de Grasse pour l'année scolaire 2018/2019.

### Choix de votre dispositif éducatif et inscription

1. Parcours de sensibilisation aux économies d'énergie et d'eau « Watty à l'école » : cycle 3 (CM1/CM2) - **durée : 3 années scolaires consécutives (2018-2021).**
2. Parcours de sensibilisation « Risques majeurs, inondation » : cycle 3 (CM1/CM2), collèges et lycées - **durée : 1 année scolaire (2018-2019).**

Remplir la fiche d'inscription et d'engagement (1 fiche/enseignant) téléchargeable sur le site Internet du Pays de Grasse, puis **renvoyer ces documents avant le lundi 08 octobre 2018** par voie postale, par email, ou par fax à :

Mme Myriam BOUVART  
Communauté d'agglomération du Pays de Grasse  
Service Éducation au Développement durable et démarches éco-citoyennes  
57, avenue Pierre Sémard - 06130 GRASSE

ou par fax   
04 92 42 06 35

ou par courriel   
mbouvarat@paysdegrasse.fr

+ Adresser une copie à l'Académie de Nice : référent IEN (Grasse ou Val de Siagne), référent collège ou référent lycée.

### Modalité de sélection des classes

Pour l'année scolaire 2018/2019, le programme concernera au total **une quarantaine de classes, réparties dans les établissements scolaires des 23 communes du Pays de Grasse.** Un comité de sélection composé de représentants du Pays de Grasse et des deux Inspections de l'Éducation Nationale se réunira avant fin octobre 2018 pour choisir les classes participantes parmi les candidatures reçues.

Le choix des classes participantes s'effectuera à partir des critères suivants :

- > Motivation des classes participantes,
- > Lien entre la thématique choisie et le projet de classe et/ou d'établissement,
- > Répartition équilibrée des classes participantes sur le territoire,
- > Un même enseignant peut bénéficier des 2 parcours en même temps.

L'école joue un rôle crucial pour l'implication des enfants dans la préservation de notre cadre de vie, un enjeu majeur dans la politique de développement durable du Pays de Grasse.

En collaboration avec l'Éducation nationale et nos partenaires, le Pays de Grasse accompagne les établissements scolaires dans leurs démarches d'éducation au développement durable.

Pour la 9<sup>ème</sup> année, le Pays de Grasse propose aux établissements scolaires ses dispositifs éducatifs de sensibilisation au développement durable. Cet accompagnement du Pays de Grasse privilégie une approche participative, écologique et scientifique, qui met les élèves en positions d'acteurs et vise le renforcement de l'écocitoyenneté à l'échelle de l'intercommunalité.

Je souhaite que ce programme encourage nos jeunes concitoyens à comprendre l'importance de nos ressources naturelles pour mieux préserver leur territoire.

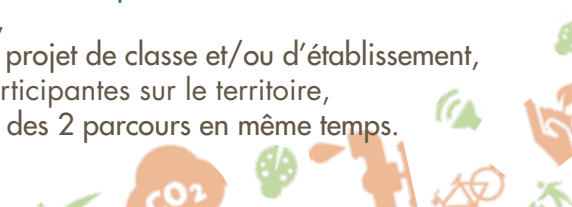
**Jérôme VIAUD,**  
Maire de Grasse  
Vice-président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes,  
Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

L'éducation au développement durable a pour but de former nos élèves pour qu'ils deviennent des acteurs vigilants et responsables.

Je me réjouis de la poursuite de ce partenariat avec le Pays de Grasse et salue la reconduction de cet accompagnement. Ces parcours participent au soutien des projets scolaires, à l'utilisation des particularités locales et à la production des ressources pédagogiques.

L'Académie de Nice renouvelle son encouragement à tout le corps enseignant pour participer à ce programme, afin que leurs classes bénéficient de l'accompagnement des acteurs de terrain, des associations partenaires et des ressources locales.

**Michel-Jean FLOC'H,**  
Inspecteur d'académie,  
Directeur académique des Services de l'Éducation nationale (DASEN) des Alpes-Maritimes





## ÉCONOMIES D'EAU ET D'ÉNERGIE À L'ÉCOLE

- ➔ Engagement sur une durée de **3 années scolaires consécutives**.
- ➔ Ouvert à **30 classes de CM1 - CM2**. *(par enseignant)*

### Contexte et objectif

Les pressions que nous exerçons sur notre environnement sont en grande partie liées, directement ou indirectement, aux quantités d'eau et d'énergie que nous consommons, et à la façon dont nous les consommons.

Pour favoriser la prise de conscience du rôle que chacun peut jouer sur sa propre consommation, et encourager les futurs citoyens à acquérir des comportements responsables, le programme « Watty à l'école » vise à sensibiliser les enfants aux économies d'énergie en les rendant acteurs de la maîtrise d'énergie à la fois dans leur école et au sein de leur foyer.

Le programme « Watty à l'école », porté par Eco CO2, est le 1<sup>er</sup> programme de sensibilisation aux économies d'énergie destiné aux enfants à avoir été labellisé par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie depuis 2013.

### Descriptif et contenu

À travers une méthode ludique, interactive et scientifique, l'élève découvre :

- > l'énergie, les énergies fossiles et renouvelables, les usages de l'électricité,
- > l'éclairage, le chauffage et la climatisation, l'eau et l'eau chaude sanitaire,
- > les sources de gaspillage et les conséquences pour la planète,
- > la maîtrise de l'eau et de l'énergie,
- > les gestes quotidiens de maîtrise des ressources à l'école, à la maison, ... (mise en veille des appareils, isolation de la maison, douche, mobilité durable, ...).



Le parcours de sensibilisation « Watty à l'école » comprend :

- > l'animation des « Gardiens de l'eau » et des « Gardiens de la lumière », où les enfants sont missionnés à tour de rôle pour détecter les sources de gaspillage et signaler les dysfonctionnements.
- > la participation à l'opération « Gros pull » qui permet de manière ludique et expérimentale une sensibilisation au confort thermique et à son amélioration.
- > la conduite d'expériences scientifiques dans les familles des élèves, par la remise d'un kit « econEAUme », qui mesure la consommation d'eau et d'électricité et permet à terme de réaliser des économies.
- > la remise de supports « clés en main » aux enseignants afin d'animer de façon autonome des temps forts sur de nouveaux éco-gestes.
- > le suivi des consommations d'électricité de l'établissement scolaire tout au long de l'année, et la possibilité de mesurer l'impact du programme « Watty à l'école », grâce à la mise en place de la télérelève du compteur électrique.
- > l'inscription (facultative) au concours national d'expression artistique, qui permet aux classes de réaliser l'œuvre de leur choix (texte, dessin, peinture, bande dessinée, vidéo, poésie...), de développer imagination et créativité des enfants et de remporter des cadeaux.

### Déroulement

- > **Décembre 2018 à juin 2019** : 3 séances d'intervention pédagogique d'une durée de 1h30 en classe avec un animateur environnement.





MEDITERRANÉE  
2000



## CULTURE DU RISQUE INONDATION

- 👉 Engagement sur une année scolaire.
- 👉 Ouvert à 3 classes de CM1 - CM2, collèges et lycées.

### Contexte et objectif

Une inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau. Elle peut avoir plusieurs origines : crue, submersions marines, ruissellement, remontées de nappes, ruptures ou défaillances d'ouvrages hydrauliques... De nombreux facteurs rentrent en jeu : ils peuvent être naturels (quantité et répartition spatiale et temporelle des pluies, phénomènes météo...) ou artificiels (urbanisation, imperméabilisation des sols, assèchement d'une zone humide...).

C'est un risque majeur sur le territoire national car une inondation peut mettre en danger les individus et causer d'importants dégâts. Connaître cet aléa et s'y préparer permettraient de protéger la vie des personnes et de mettre en sécurité les biens privés et publics. Pour cela, il est indispensable d'acquérir une conscience du risque et de ses conséquences, de s'informer, et de s'approprier les gestes salvateurs.

### Descriptif et contenu

À travers une démarche scientifique, des méthodes ludiques et expérimentales, l'élève découvre :

- > les propriétés de rétention d'eau et d'imperméabilité des sols,
- > le lien entre infiltration, ruissellement et inondation,
- > les différents niveaux d'eau d'une rivière,
- > la présence de risque inondation sur le territoire et les comportements à adopter en cas d'inondation,
- > les appareils de mesure et de suivi des cours d'eau.

Le parcours de sensibilisation « Culture du risque inondation » comprend :

- > la participation à un questionnaire de perception du risque inondation en amont de la première séance.
- > la réalisation d'expériences scientifiques et des manipulations pratiques, en particulier avec la fabrication d'un pluviomètre qui sera ensuite installé dans l'école et suivi par la classe pendant une période déterminée.
- > l'utilisation d'une maquette et d'un logiciel d'information géographique pour aborder les notions d'aléas et d'enjeu, et découvrir la présence de risques ou non sur le territoire.
- > l'utilisation de la mallette pédagogique RIVERMED pour découvrir la complexité du problème de lutte contre les inondations (relief, végétation, climat...).
- > la formation sur les comportements et les consignes de sécurité à adopter avant, pendant et après une inondation.
- > (facultatif) la visite guidée d'un site local pour permettre à la classe d'illustrer les travaux conduits (station de mesure, observation de travaux d'aménagements types enrochements et/ou du génie végétal). **Visite assurée par un ingénieur du Syndicat Mixte Inondations, Aménagement et Gestion de l'Eau Maralpin (SMIAGE) et dont le transport est assuré par l'établissement ou la commune.**

### Déroulement

- > **Décembre à juin** : 3 séances d'intervention pédagogique d'une demi-journée en classe avec un animateur environnement.



## CONTACT & INSCRIPTIONS :

Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse  
Service Éducation au Développement Durable  
et démarches éco-citoyennes

Mme Myriam BOUVART

Coordinatrice de projets EDD – référente « Jeunesse »

Tél. : 04 97 05 22 00

06 09 95 06 90

Email : mbouart@paysdegrasse.fr



Communauté d'Agglomération  
du Pays de Grasse

57, Avenue Pierre Sépard

06130 GRASSE

Tel. : 04 97 05 22 00

Fax : 04 92 42 06 35

[www.paysdegrasse.fr](http://www.paysdegrasse.fr)



Pays  
de  
Grasse  
communauté  
d'agglomération



## NOS PARTENAIRES :

